

Réf : DCM202468

SÉANCE DU MERCREDI 05 JUIN 2024

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
Pour asso. sportives 29	16	25
Pour asso. culturelles 29	18	29
Pour asso. humanité/sociales 29	16	26
Pour asso. scolaires 29	18	29
Pour asso. traditions 29	17	27
Pour asso. divers 29	18	29

Date de la convocation : 30/05/2024

Notifiée aux élus le : 30/05/2024

Date de l'affichage : 30/05/2024

OBJET :

DF/PSE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le CINQ JUIN à 17H30, le Conseil Municipal d'Aigues Mortes, régulièrement convoqué le 30 mai 2024 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENT-E-S : Pierre MAUMÉJEAN, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DEL LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean-Claude BASCHIOU, Maguelone CHAREYRE, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Maryline POUGENC, Olivier BERTRAND, Stéphane PIGNAN

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :

Gilles TRULLET à Arnaud FOUREL

Michel AUSSANNAIRE à Pierre MAUMÉJEAN

Michèle PALLARES à Marielle NEPOTY

Régis VIANET à Jean-Claude CAMPOS

Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR

Carine VANDERBISTE à Olivier BERTRAND

Véronique BONVICINI à Stéphanie PIERROI

Janine LHUILLER à Josiane ROSIER

Alain BAILLIEU à Christian LAPISARDI

Christine DUCHANGE à Michel LEBLANC

Cédric BONATO à Joachim RAMS

ABSENTS NON-REPRESENTÉS : Jean-Claude CAMPOS, Michel LEBLANC, Jean-Claude BASCHIOU, Maguelone CHAREYRE, Olivier BERTRAND, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Carine VANDERBISTE en fonction du type d'associations concernées.

Secrétaire de séance : Marielle NEPOTY

Rapporteur : Arnaud FOUREL, Adjoint au Maire.

Il est rappelé au conseil municipal l'engagement constant de la commune auprès de son tissu associatif local, lequel s'exprime par un soutien des associations, à la fois sur le financier, logistique et technique, dans la mise en œuvre et la réalisation de leurs projets et ce, quel que soit le domaine d'activités de ces dernières (solidarité, culture, sports, éducation ...).

Conformément aux crédits votés au budget primitif 2024, et faisant suite à l'instruction des demandes formulées par chacune, il est présenté le détail des subventions attribuées aux associations pour 2024 dans le tableau ci-annexé.

Cela étant exposé,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'approuver** les montants des subventions tels que présenté au tableau, ci-annexé ;
- **D'autoriser** le versement des subventions telles que présentées ;
- **D'autoriser** le Maire, ou ses élus délégués, à signer tout acte afférant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Considérant que les élus, membres dirigeants d'associations, éventuellement intéressés par la décision d'attribution d'une subvention auxdites associations, se sont retirés de la salle du conseil et ne participent ni aux débats, ni aux votes les concernant.

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Approuve** les montants des subventions tels que présenté au tableau, ci-annexé ;
- **Autorise** le versement des subventions telles que présentées ;
- **Autorise** le Maire, ou ses élus délégués, à signer tout acte afférant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 17 juin 2024

Le Maire,
Pierre MAUMÉJEAN



Résultats du vote :

Délibération 202468	DF/PSE – Subventions aux associations sportives – Année 2024	Pour :	25	UNANIMITÉ
		Contre :	0	NÉANT
		Abstention :	0	NÉANT

Jean-Claude CAMPOS, Jean-Claude BASCHIOU et les procurations au nom de Régis VIANET et Carine VANDERBISTE ne participent pas au vote.

Délibération 202468	DF/PSE – Subventions aux associations culturelles – Année 2024	Pour :	29	UNANIMITÉ
		Contre :	0	NÉANT
		Abstention :	0	NÉANT

Délibération 202468	DF/PSE – Subventions aux associations humanitaires et sociales – Année 2024	Pour :	26	UNANIMITÉ
		Contre :	0	NÉANT
		Abstention :	0	NÉANT

Maguelone CHAREYRE, Olivier BERTRAND et la procuration au nom de Carine VANDERBISTE ne participent pas au vote.

Délibération 202468	DF/PSE – Subventions aux associations scolaires – Année 2024	Pour :	29	UNANIMITÉ
		Contre :	0	NÉANT
		Abstention :	0	NÉANT

Délibération 202468	DF/PSE – Subventions aux associations traditions – Année 2024	Pour :	27	UNANIMITÉ
		Contre :	0	NÉANT
		Abstention :	0	NÉANT

Michel LEBLANC et la procuration au nom de Christine DUCHANGE ne participent pas au vote.

Délibération 202468	DF/PSE – Subventions aux associations diverses – Année 2024	Pour :	29	UNANIMITÉ
		Contre :	0	NÉANT
		Abstention :	0	NÉANT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Répartition des subventions attribuées aux associations locales par domaine d'activités

Associations sportives	Montant €
AMICALE DES ANCIENS DE L'USSA	150
AM KRAV MAGA	150
AM SELF DEFENSE CAMARGUE BOXING	500
APPSG PECHE	650
BADMINTON LOISIR A. MORTES	300
BOULE SPORTIVE	2500
CORPS ET DANSES	1000
COUNTRY DANCE FOREVER	300
COURIR CLUB	500
HAND BALL TERRE DE CAM	1300
JUDO CLUB	1000
KARATE DO	750
KARATE GOJU RYU	100
LITTORAL CAMARGUE BASKET	5300
MAINTIEN EN FORME	200
TENNIS CLUB	2200
USSA	11500
VELO CLUB	300
VOLLEY de CAMARGUE	400
YOGA CLUB	200
YOGANANDA	200
TOTAL	29500

Associations Culturelles	Montant €
CERAMIC'ART	750
CHEMINS LIBRES DE CAMARG	200
CERCLE LANGUE D'OC	650
CREATERRE	300
GENS DE 14 - ARTEMIA SALINA	500
GRAND ECRAN POUR TOUS	3500
LA RONDE DES MOTS	350
L'IMPROBABLE COMPAGNIE	350
REGARDS D'AM	800
SUR LES PAS DE ST LOUIS	150
NOUVELLE CIGALE	2000
VIEUX PISTON	300
TOTAUX	9850

Associations traditions	Montant €
CERCLE DES CHASSEURS	700
CT BONA PER FORSA	700
STE DE CHASSE	1000
TOTAUX	2400

Associations Humanitaires & sociales	Montant €
ASAP	250
CLUB LOU VENTRE BLEU	900
DONNEURS DE SANG	900
EFATA	600
IELLE	200
LES FLAMANTS ROSES DEBOUSSOLES	200
LES JOURS HEUREUX	900
NIO FAR	400
OMUHONGA NAMIBIE	250
TOTAUX	4600

Associations Scolaires	Montant €
APE COLLEGE	900
APE PEQUELETS C. Gros	1996.50
APE SEVERIN	1584
MAM LA COURTE ECHELLE	250
TOTAUX	4730.50

Associations Divers	Montant €
A VELO	200
L ELEVAGE DE LA LOUA	150
LES CHATS LIBRES	600
DELTA FM	900
LES POTES AGES DE R. BONHEUR	150
CANALETTE FAMILY	150
UNION AIGUES-MORTAISE	1000
TOTAUX	3150

Associations	Subventions 2024
Associations SPORTIVES	29500
Associations Culturelles	9850
Associations Humanitaires et Sociales	4600
Associations Scolaires	4730.50
Associations Traditions	2400
Associations divers	3150
Total	54230.50